OpenFire
ZA La Brosse – 5 rue de la Garenne
35520 La Chapelle des Fougeretz
France

Modifier un contrat

Certaines informations peuvent être modifiées au niveau du contrat.

Seules les Informations clients auront une incidence sur les lignes de contrat (client payeur).
Les éléments renseignés dans les parties Facturation, Validité et Renouvellement ne modifierons pas les lignes en cours mais seront repris par défaut lors de la création de nouvelles lignes de contrat.

Les autres champs ne sont pas modifiables. Si nécessaire, il faudra annuler le contrat.

Modifier une ligne

Ligne en brouillon

Une ligne de contrat est totalement modifiable si elle est en brouillon.
Cela concerne notamment l'adresse d'intervention, le type et la fréquence de facturation

Il est possible de repasser une ligne dans l'état "brouillon" si:

- aucune facture ne lui est rattachée

et si

- aucun RDV d'intervention est rattaché à une demande d'intervention de la ligne

Ligne activée

Onglet facturation

Vous pouvez modifier les éléments de facturation (articles, exceptions, position fiscale…)
Au niveau des articles, les quantités, coût et prix de vente sont modifiables.

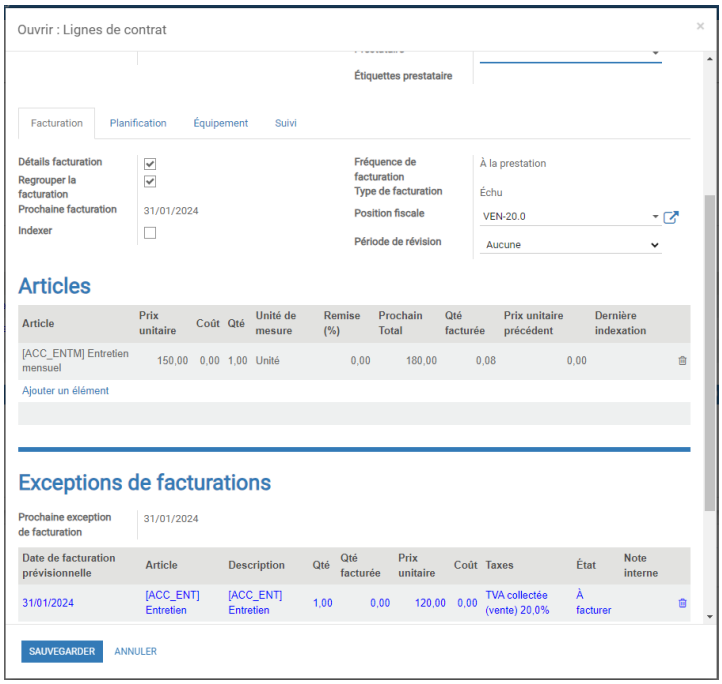

Onglet Planification

La fréquence et les mois de visite sont modifiables

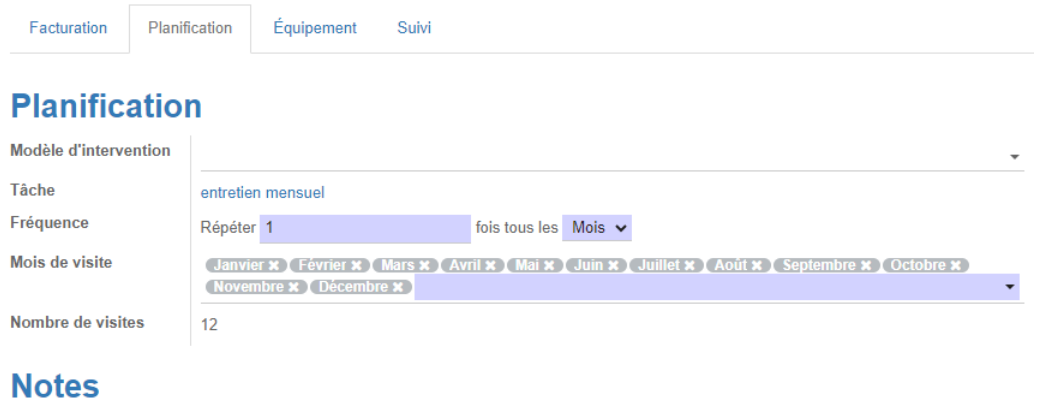

Ajouter une ligne de contrat en cours de période

Il est possible d'ajouter des lignes à un contrat. Dans ce cas, la date de début sera la date de prochaine facturation du contrat.

Il faut définir au niveau de l'article ce qui sera facturé sur une année complète. Ainsi, la facturation de l'année suivante sera correcte.

OpenFire
ZA La Brosse – 5 rue de la Garenne
35520 La Chapelle des Fougeretz
France

Créer un avenant

L'avenant vous permet de conserver l'historique des modifications et de se rapprocher du réel .
En effet, la modification d'un contrat est généralement formalisée par une validation des parties prenantes.

La création d'un avenant est faite à partir du contrat, depuis le bouton "Engrenages"

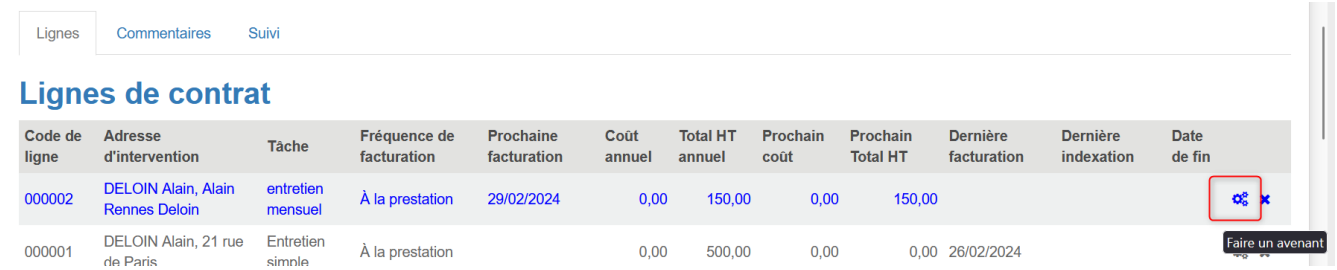

On vous demande alors la date de prise d'effet de l'avenant.

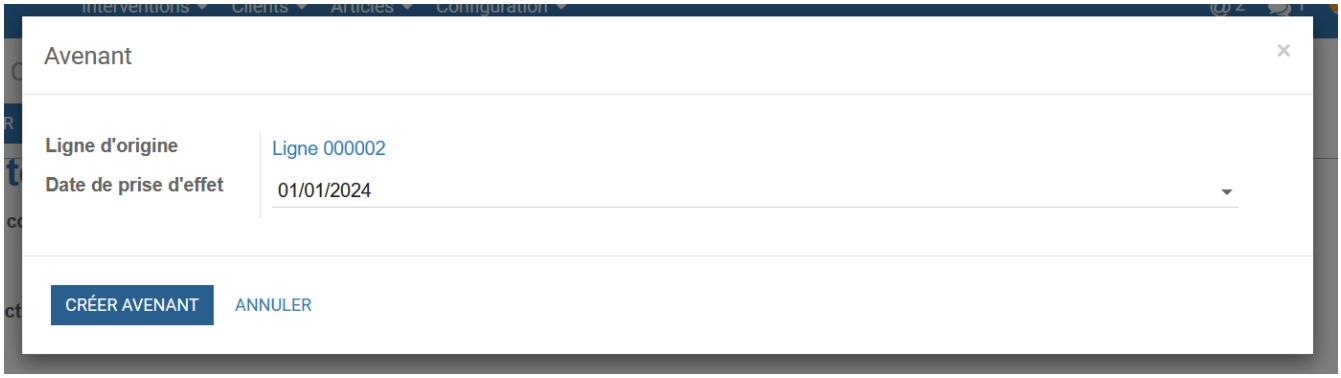

Celle-ci détermine la date de fin de la ligne précédente. Tant que cette dernière est facturable (jusqu'à sa date de fin), elle reste active.
Elle passera "annulée" lorsqu'elle ne sera plus facturable.

Modification ou suppression d'un avenant

Les conditions de modification ou de suppression sont les mêmes que pour une ligne d'origine.

Plus d'information sur les lignes de contrat

OpenFire
ZA La Brosse – 5 rue de la Garenne
35520 La Chapelle des Fougeretz
France